

Commune de MOULIS

BULLETIN MUNICIPAL N° 7

mai-juin-été 2009

Tél : 05 61 66 02 57
Fax : 05 61 66 19 76

Site : <http://moulis.pays-couserans.fr>
Mel : mairie.moulis@wanadoo.fr

Site AMA : *Association des Maires d'Ariège*
portaildescommunes.cg09.fr

Dimanche 7 juin : ELECTIONS EUROPEENNES DANS NOTRE COMMUNE

Listes conduites par...	MOULIS	LUZENAC	LEGERGE	AUBERT	TOTAL	% exprimés
Aliot Louis	7	1	1	2	11	3.64
Puyjalon Eddie	1	1	7	3	12	3.97
Baudis Dominique	22	18	6	10	56	18.54
Martinez J-Claude	0	0	0	1	1	0.34
Temple Henri	2	1	0	3	6	1.99
Torremocha Sandra	1	1	2	0	4	1.32
Echeverria Ixabel	-	-	-	-	-	-
Arif Kader	16	8	17	18	59	19.54
Terrien Alain	0	0	0	0	0	0
Gras Yves	0	0	0	0	0	0
Jacob Vincent	0	0	0	0	0	0
Dulong Pierre	0	0	0	0	0	0
Carayol David	0	0	0	0	0	0
Rochefort Robert	6	5	5	13	29	9.60
Tellechea Jean	-	-	-	-	-	-
De Franclieu Douce	0	0	0	0	0	0
Bové José	18	3	20	10	51	16.89
Raich Robert	0	0	0	0	0	0
Drevet Patrice	5	3	3	5	16	5.30
Faura Raymond	0	0	0	0	0	0
Melenchon J-Luc	13	2	7	5	27	8.94
Barbe Sylvie	0	0	0	0	0	0
Martin Myriam	12	6	5	7	30	9.93
Fanchtein J-Jacques	0	0	0	0	0	0
TOTAL des exprimés	103	49	73	77	302	100
% votants	43.08	47.24	62.10	56.25	52.35	

Voirie

Lambège : la mise en souterrain de réseaux a causé des dégradations importantes à cette voie communale. Or, une partie longue de 700 m n'aurait due être traitée que sur la moitié de la chaussée. Afin d'effectuer la réfection dans sa totalité, la commune prend en charge cette partie qui a été chiffrée à près de 6 000 €.

D'autre part, il est envisagé de régulariser, par actes administratifs, le foncier des chemins du Cap de Sour, Sarratdères, Loutrach ainsi que l'accès au stade.

Assainissement de l'église de Luzenac

Subventionnés à 50 % par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), réalisés par l'entreprise CORREA de Pamiers, ces travaux d'assainissement de la partie nord et du chevet de l'église, côté est, s'élèvent au total à 11 191.80 € TTC.



Plaquette MOULIS.

Réunion cantonale du 5 juin



Henri Nayrou avait choisi Moulis et le site du CNRS parce qu'il considérait que ce qui est en train de se développer n'était pas assez connu des Couseranais, y compris des élus. Un sentiment qui existait avant la visite du 5 juin dernier et qui avait disparu après les explications de M. Jean Clobert, directeur du CNRS et de son équipe.

Fleurissement



Le fleurissement de notre commune, confié à l'entreprise Tortech Manaud, inclut pour la première fois l'ancien abreuvoir de Luzenac.

La Municipalité renouvelle ses remerciements à tous ceux qui s'investissent dans l'embellissement des abords de leur maison. Notre village n'en est que plus agréable.

Travaux programmés et subventionnés

Pour un montant de 143 489.31 € (subventionnés par la DGE à hauteur de 30 500 €), ces travaux exécutés en 2009 porteront sur la réfection du chemin de Goué d'en dessous, de Montfaucon d'en Bas, du chemin de Rour (empierrement), du pluvial place de la bascule à Moulis, du pluvial (1^{ère} tranche) sur le chemin de Pouech, de la création de 2 passages piétons à Moulis (vers la Côte et au Pont de Bader), de la création d'une bande blanche continue et d'une bande de rive à Luzenac, ainsi que de la mise en place d'une glissière de sécurité bois sur 184m en bordure du Lez à Aubert.

La Directrice a réuni le Conseil d'école le 25 juin

Au cours de cette réunion, ont été évoquées les différentes actions pédagogiques menées par les trois enseignants auxquels les parents d'élèves ont toujours apporté une aide précieuse.

La commune de Moulis a informé les membres du Conseil qu'elle s'est inscrite dans le projet « école numérique rurale ».

La rentrée de septembre s'effectuera sous la houlette d'un nouveau Directeur : Mme Poirette ayant choisi de quitter son poste pour raison de santé. La Municipalité lui adresse ses sincères remerciements pour ces 8 années consacrées aux petits Moulisiens. **Bienvenue à Melle Valette** qui se joint à l'équipe enseignante qui accueillera 58 élèves à la rentrée.

Nouveaux horaires de La Poste

Depuis le 2 juin, la Direction de La Poste a décidé de modifier les horaires d'ouverture du bureau qui sont dorénavant 13h45 à 16h lundi-mardi-jeudi-vendredi.

Enveloppes pré-timbrées en vente à la Mairie

Pour personnaliser votre courrier et promouvoir notre village, pensez à utiliser ces enveloppes aux couleurs de Moulis.

Couverture téléphonique

Après avis favorable du service départemental de l'architecture et du patrimoine, l'implantation d'un relais de radio téléphonie est prévue au lieu-dit Artex pour optimiser le réseau de téléphonie mobile et résorber le maximum de « zones blanches » de la Commune.

Mariages

Cet été, M. le Maire célébrera trois unions.

Fête d'Aubert les 3-4-5 juillet

Le dynamique Comité des fêtes nous a remis le programme de ces réjouissances qui a été relayé sur les panneaux d'affichage des hameaux afin que toutes les personnes intéressées puissent s'inscrire.

A NOTER : Collecte des objets encombrants

31 août et 1^{er} septembre : s'inscrire en Mairie.

Bienvenue aux vacanciers !